



Vorstoss Nr. / Interv. No : _____

Termin GR / Délai CM: _____

Direktion / Direction: _____

Mitbericht / Corapport : _____

Postulat

Aménager la rue du Moulin pour rendre le quartier de Mâche plus sûr

Le Conseil municipal est chargé d'examiner des mesures concrètes pour réduire l'insécurité routière aux intersections entre la Rue du Moulin, la Rue de Gottstatt et la Rue de la Poste. Il est en particulier prié d'examiner la faisabilité des mesures suivantes :

- Zone à 30 km/h
- Zone de rencontre
- Ralentisseurs, par exemple dos d'âne ou autres.

Motivations :

Le Conseil de ville a accepté un crédit d'engagement pour la réalisation de la « promenade Arthur-Villard » située dans le quartier de Mâche. Le développement de cet espace va renforcer l'animation du quartier. Néanmoins, la promenade débouchera directement sur le carrefour entre les rues du Moulin, de Gottstatt et de la Poste. Or, cet endroit est critique en termes de sécurité liée à la circulation. Ce secteur a déjà connu plusieurs accidents graves ces dernières années et jusqu' à présent les autorités biennoises n'ont pas pris de mesures spécifiques pour faire face à cette situation.

Les déplacements piétonniers le long de la rue du Moulin sont très fréquents. De nombreux enfants l'empruntent pour se rendre à l'école. Il est donc primordial que des mesures d'aménagement du trafic soient mises en place dans l'optique de rendre ce quartier plus attractif, lucratif et sécurisé pour les riverains, les familles, les enfants, les seniors.

Bienne, le 16 novembre 2023

Le groupe parlementaire PSR:

Ruth Kilezi

Isabelle Torriani Latscha

Joseline Stolz

Marie Moeschler

Christiane Vlaiculescu-Graf

Kady Boly